

Direction Générale des Finances Publiques

Le 19/02/2024

**Direction départementale des Finances Publiques de  
Haute-Corse**

Pôle d'évaluation domaniale

Square Saint Victor CS 50110

20291 BASTIA CEDEX

mél. : [ddfip2b.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:ddfip2b.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr)

Le Directeur départemental des Finances  
publiques de Haute-Corse

à

**POUR NOUS JOINDRE**

Affaire suivie par : Marc BORIE

Courriel : [marc.borie@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:marc.borie@dgfip.finances.gouv.fr)

Téléphone : 04 95 32 88 21

Monsieur Le Maire de Bastia

Service Foncier

À L'Attention de Madame J. NEGRONI

Avenue Pierre GIUDICELLI

20 410 BASTIA Cedex

Réf. DS: 9449602

Réf OSE : 2022-99999-79142

**PROROGATION D'AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE**

Désignation du bien : Terrain à bâtir – parcelle AN 143

Adresse du bien : Rue des Zephyrs - 20200 Bastia

Département : Haute-Corse

Valeur vénale prorogée : 150 €/m<sup>2</sup>

## 1 - SERVICE CONSULTANT

Commune de Bastia

affaire suivie par : Mme Josefa NEGRONI, Responsable du Pôle Politique foncière et immobilière ([jnegroni@bastia.corsica](mailto:jnegroni@bastia.corsica))

## 2 - DATE

De consultation : 15/02/2024

## 3 - OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Il s'agit de régulariser la situation foncière avec les nouveaux propriétaires de l'hôtel Posta Vecchia. Ce dernier est sis sur les parcelles AN 140 et AN 141. Une partie du bâti (environ 18m<sup>2</sup> au sol) empiète sur la parcelle AN 143 appartenant à la ville de Bastia.

## 4 - AVIS INITIAL

Avis du 26/10/2022 référencé DS 9449602 (OSE 2022-99999-79142)

## 5 – VALEUR VÉNALE PROROGÉE

En l'absence de changement de consistance de l'immeuble évalué le , la valeur vénale estimée à est prorogée pour une durée de 12 mois sous réserve expresse que demeurent inchangés l'état et la nature du bien, la situation juridique, la nature de l'opération envisagée et les conditions d'urbanisme.

Pour le Directeur départemental des Finances publiques  
et par délégation,

Marc BORIE, Inspecteur des finances publiques

